

# Analyse Métier

## Les masseurs-kinésithérapeutes

### En région Centre - Val de Loire



#### Formation

#### Chiffres clés / Année scolaire 2022-2023

- Diplôme d'Etat de masseur-kinésithérapeute - Niveau 7
- 1 institut de formation agréé
- Quota en première année : 100 places
- Taux de remplissage : 95% <sup>(1)</sup>



#### Durée de la formation <sup>(2)</sup>

- 1 année universitaire + 4 années à l'école universitaire de Kinésithérapie



#### Voie d'accès et Sélection

- Après un Parcours Spécifique Accès Santé (PASS)
- Après une Licence option Accès Santé (LAS)
- Dispositif « Passerelle » avec sélection sur dossier



#### Prise en charge du coût pédagogique

- En poursuite de formation : Conseil régional
- En situation d'emploi : Employeurs et OPCO
- En situation d'inactivité : Conseil régional (sous condition) ; Pôle emploi (sous condition) ; Financement individuel



#### Effectif inscrit à la rentrée 2022-2023 <sup>(2)</sup>

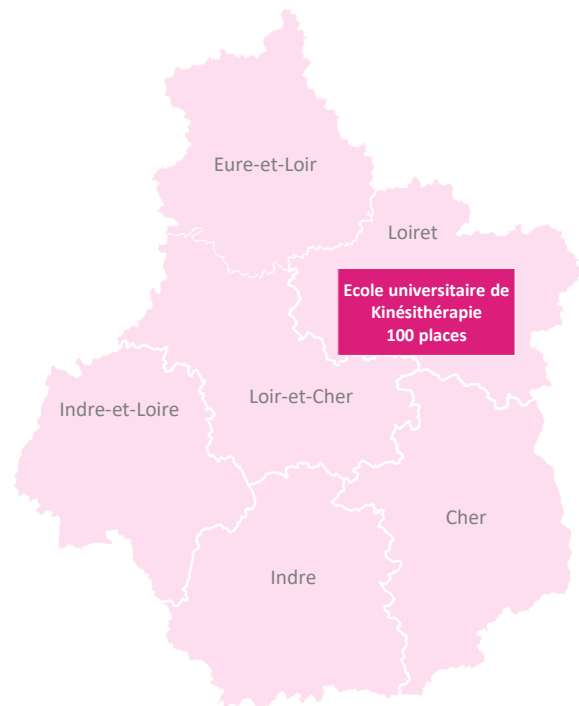
- 383 apprenants dont :  
Première année : 100 inscrits  
Deuxième année : 96 inscrits  
Troisième année : 94 inscrits  
Quatrième année : 93 inscrits



#### Profil de la promotion 2022-2026 <sup>(2)</sup>

- 98% originaires de la région CVDL
- 31% en formation sur leur département d'habitation
- 87% de moins de 21 ans / 1% de plus de 35 ans
- 64% de femmes
- 99% avec un statut Etudiant

#### Quota 2022-2023 en première année par institut de formation



(1) Cet indicateur est calculé à partir de l'effectif compris dans le quota. Cela correspond aux inscrits Hors redoublants et Hors reprises de formation.

(2) Les données présentées ici concernent les apprenants inscrits à l'école de kinésithérapie.

Sources : OSMS - Enquête de rentrée

## Emploi

### Chiffres clés

- 2 418 Masseurs-kinésithérapeutes en emploi en région
- Evolution des emplois : +13% entre 2017 et 2022
- 1<sup>er</sup> secteur employeur : Activités pour la santé humaine
- Part des moins de 35 ans : 36% / Part des 55 ans et plus : 22%

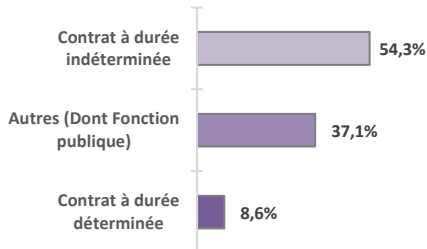


### Mode d'exercice

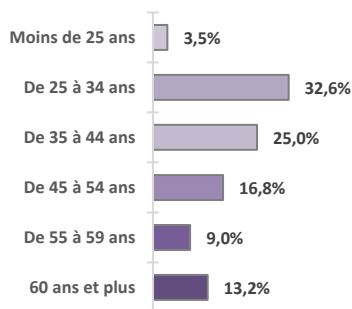
- Exercice libéral : 82%
- Exercice mixte : 3%
- Exercice salarial : 15%



### Contrat de travail <sup>(1)</sup>



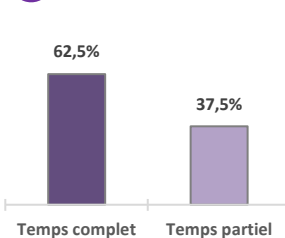
### Tranche d'âge



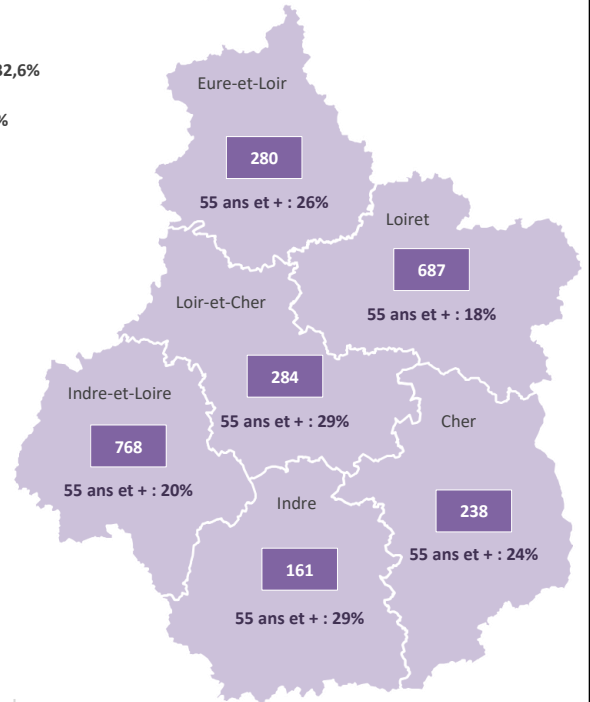
### Genre



### Temps de travail <sup>(1)</sup>



### Effectif par département et part des 55 ans et plus



### Principaux secteurs d'emploi <sup>(1)</sup>

Secteur	Pourcentage	Poids des secteurs
Activités pour la santé humaine	58%	
Dont Activités hospitalières		56%
Hébergement médico-social et social	17%	
Dont Hébergement médicalisé pour personnes âgées		10%
Activités sportives, récréatives et de loisirs	7%	
Dont Activités de clubs de sports		5%

<sup>(1)</sup> Indicateurs sur les professionnels en statut salarié

Sources : RPPS-DIAMANT-ARS-2022 / INSEE DADS 2020 / RP 2019  
PCS : Masseur-kinésithérapeute

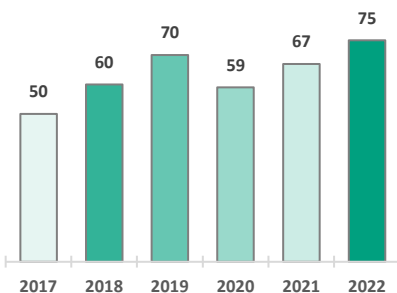
## Marché du travail

### Chiffres clés

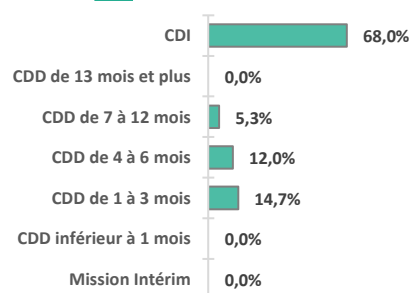
- 75 offres d'emploi enregistrées en 2022
- Evolution des offres : +50% entre 2017 et 2022
- 1<sup>er</sup> secteur recruteur : Activités pour la santé humaine
- Part des offres en CDI : 68% / Part des offres inférieures à 4 mois : 27%



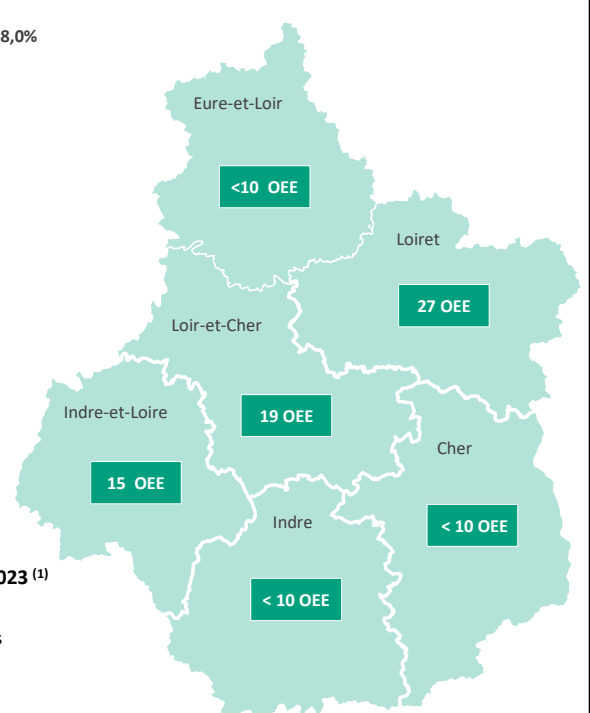
### Evolution des offres d'emploi enregistrées



### Type de contrat proposé



### Offres d'emploi enregistrées (OEE) par département



### Principaux secteurs recruteurs

Secteur	Pourcentage	Poids des OEE
Activités pour la santé humaine	69%	
Dont Activités hospitalières		67%
Hébergement médico-social et social	16%	
Dont Hébergement médicalisé pour enfants handicapés		8%
Action sociale sans hébergement	13%	
Dont Activités sociales généralistes		12%



### Projets de recrutements 2023 <sup>(1)</sup>

- 290 projets de recrutement
- 83% des projets jugés difficiles

Sources : DARES / Pôle emploi / BMO  
ROME : Kinésithérapie

<sup>(1)</sup> FAP : Autres professionnels paramédicaux